Réussir la conduite de projet avec la méthodologie PM2

Cours Pratique de 4 jours - 28h
Réf : PMG - Prix 2026 : nous consulter

PM² est une méthodologie de gestion de projet développée par la Commission européenne. Son but est de permettre aux chefs de projet (PM) de fournir des solutions et de la valeur ajoutée à leurs organisations en gérant efficacement l'ensemble du cycle de vie de leur projet. PM² a été créée en tenant compte des besoins des institutions et des projets de l'Union Européenne, mais elle est applicable à des projets dans n'importe quelle organisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Acquérir une compréhension du cadre de gouvernance et de pilotage des projets avec PM²

Utiliser PM² pour améliorer ses actions de conduite de projet dans l'organisation du ministère

Appliquer la méthode PM2 à ses propres projets

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 09/2025

1) A propos des projets

- Qu'est-ce qu'un projet.
- Les contraintes liées aux projets.
- Produits, résultats et bénéfices d'un projet.
- Les parties prenantes du projet et l'organisation.
- Complémentarité entre le cycle de vie du projet et le au cycle de développement Agile.

2) Vue d'ensemble de PM²

- L'objectif et l'historique de PM².
- L'édifice PM².
- Principes clés de PM².
- Caractéristiques d'un projet PM².
- Le cycle de vie des projets PM².
- Les phases de PM².
- Jalons d'examen et d'approbations des projets.
- Le paysage des modèles de documents de PM².
- Le principe d'adaptation et de personnalisation de la méthode.

3) Le modèle de gouvernance, rôles et responsabilités des parties prenantes

- Le réseau des parties prenantes.
- Les niveaux de gouvernance et les rôles associées.
- Le rôle de l'Autorité Cliente (AC).
- Le rôle de la DSI.
- Le rôle du Responsable Fonctionnel (RF).
- Le rôle du Responsable de Conduite de projet (RCP).
- Les instances comité directeur (CoDir) et comité de pilotage du projet (CoPil).
- Les autres parties prenantes.

PARTICIPANTS

Chefs de projet, responsables métiers, et membres d'équipe de projet souhaitant structurer et optimiser leur gestion de projets.

PRÉREQUIS

Bonne connaissance des projets informatiques et avoir déjà contribué à un projet informatique.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques…
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

• Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
• À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
• Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

- Matrice des responsabilités (RASCI).

4) Sous-phase de d'étude préalable

- Objectif de la sous-phase.
- L'expression de besoin initial.
- Le processus les activités et les livrables.
- Objectif de l'étude de faisabilité.
- Objectif du plan de management de projet.
- Objectif de la démarche d'acquisition.
- Le dossier de lancement (DL).
- Le jalon 1 : autorisation de lancer le projet.

5) Sous-Phase de spécification

- Le processus les activités et les livrables.
- La matrice des parties prenantes.
- Le cahier des charges fonctionnelle ou le CCTP.
- Le plan de travail du projet.
- Décomposition des tâches.
- Estimations du travail et des coûts.
- Calendrier du projet (ordonnancement des travaux).
- Le plan de management de projet (PMP).
- Les plans spécifiques de gestion PM².
- Le dossier de réalisation initial (DR0).
- Le jalon 2 : autorisation de contractualiser.

6) Phase de réalisation

- Le processus les activités et les livrables.
- Le dossier de réalisation final (DR1).
- Le jalon 3 : Autorisation de lancement des travaux de réalisation.
- Objectif de la coordination du projet.
- L'assurance qualité.
- Produire les rapports du projet.
- Responsabilités pour la diffusion des informations.
- Les opérations de vérification (VA et VSR).
- Le dossier d'utilisation (DU).
- Le jalon 4 : Décision d'entrée en phase d'utilisation.

7) Activités de clôture

- Le processus les activités et les livrables.
- La réunion de fin de projet.
- Les leçons apprises et recommandations post-projet.
- Le transfert vers l'équipe produit.
- La clôture administrative du projet.
- Le rapport de fin de projet.
- Le jalon 5 : Décision de mise en service opérationnelle.

8) Activités de surveillance et de contrôle du projet

- Activités de surveillance et de contrôle du projet.
- Les variables du projet (périmètre, calendrier, budget).
- Suivre la progression.
- Suivre le budget (gestion de la valeur acquise).
- Surveiller la performance du projet.
- Contrôler le calendrier.
- Contrôler le coût.
- Le rapport d'état du projet PM².

9) Le rapport d'état du projet PM²

- Parties prenantes du projet.
- Rôle du Responsable de Conduite de Projet (RCP).
- Mobilisation et développement de l'équipe.
- Gestion des parties prenantes.
- Gestion des exigences : Le processus de gestion des exigences.

10) Gestion des risques

- Spécificités des risques.
- Le plan de gestion des risques PM².
- Techniques d'analyse (parties prenantes, PESTEL, matrice des risques, SWOT).
- Le Diagramme des causes et des effets.
- Analyse qualitative et quantitative des risques.
- Techniques d'estimation et impact dans le temps.
- Le registre des risques PM².
- Modèles de risques probabilistes.
- Développement de la réponse aux risques.
- Analyse coûts/bénéfices.
- Techniques pour le contrôle des risques.
- Etablir une communication efficace sur les risques.

LES DATES

Nous contacter